



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} septembre 2025

L'échelle de tri pour les appels SAMU-SAS est un **outil innovant au service de la régulation médicale**.

Dans un contexte de pression croissante sur les centres de régulation des SAMU - Services d'Accès aux Soins (SAS), la Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU), Samu-Urgences de France (SUdF), le Collège de Médecine Générale (CMG) et l'Association Nationale pour l'Organisation de la Permanence de Soins et des SAS (ANOPS) et l'Association Française des Assistants de Régulation Médicale (AFARM) ont uni leurs compétences pour concevoir une échelle de tri des appels adressés au SAMU-SAS.

Ce travail collégial, fruit d'une concertation entre professionnels de terrain et experts de la régulation, vise à renforcer la qualité, l'homogénéité et la sécurité de la prise en charge téléphonique des patients, par la création d'un **outil structurant pour les ARM (Assistants de Régulation Médicale)**.

Cette échelle de tri est conçue comme un **outil d'aide à la décision** destiné aux ARM. Cet outil permet de mieux orienter les appels entrants, en lien avec le médecin régulateur dans les meilleurs délais. Il accompagne et structure la profession. Il ne se substitue pas à l'expertise des professionnels, mais il renforce la pertinence.

L'échelle de tri vise à harmoniser les pratiques entre ARM et médecins régulateurs, qu'ils soient généralistes ou urgentistes, sur l'ensemble du territoire. Structurée en trois niveaux de gravité pour chaque filière, elle constitue un langage commun, favorisant une coordination renforcée au sein des plateformes SAMU-SAS.

Cette échelle ne se substitue ni au règlement intérieur ni à l'organisation propre à chaque structure départementale, lesquels doivent tenir compte de la démographie médicale ainsi que de l'organisation des filières de médecine d'urgence et de médecine générale.

Elle fera l'objet d'une évaluation continue et pourra évoluer pour mieux répondre aux réalités et aux besoins du terrain.

Organisations signataires :

- SFMU (Société Française de Médecine d'Urgence)
- SUdF (Samu-Urgences de France)
- CMG (Collège de la Médecine Générale)
- ANOPS (Association Nationale pour l'Organisation de la Permanence des Soins et des SAS)
- AFARM (Association Française des Assistants de Régulation Médicale)
